

HARMONIE ET ÉCRITURE

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquérir et comprendre l'évolution progressive du langage harmonique. L'évolution des arts procède à la fois des habitudes qui deviennent des règles et de l'idée géniale qui consiste à les abolir tout en gardant la notion d'équilibre. Nous tentons de comprendre ces règles et comment les détourner.

CONTENU DE LA FORMATION

En partant des accords les plus simples pour aller vers des harmonies plus complexes, nous réalisons des arrangements à partir d'une basse ou d'une mélodie donnée. L'étude de l'écriture (harmonie, contrepoint, fugue et formes) permet d'investiguer la musique tonale et d'aller plus aisément vers les autres musiques.

MÉTHODE

Chaque semaine, les élèves ont un texte musical à écrire. Leur production est analysée au piano durant le cours suivant.

ORGANISATION DU CURSUS EN TROIS NIVEAUX

Premier niveau : écriture de textes musicaux utilisant les accords parfaits (état fondamental auquel s'ajoutent progressivement les premiers puis les seconds renversements). Ensuite, s'ajoutent les modulations et enfin, les accords de 7^e de dominante. Une attention particulière est apportée à la perception des cadences qui sont la ponctuation et la respiration du discours musical.

Deuxième niveau : les élèves sont invités à utiliser des accords de 7^e d'espèce, puis les accords de 9^e de dominante et, pour finir, les notes étrangères, par le prisme des chorals dans le style de Bach.

Troisième niveau : l'élève composera intégralement ses propres chorals dans le style de Bach. Suivront une initiation à l'art de la fugue et l'étude d'un compositeur célèbre (Mozart, Schubert, Schumann ou Ravel...).

PRÉREQUIS

Savoir lire les clés de sol et de fa, connaître les intervalles, être capable de trouver une tonalité grâce à l'armure. La pratique du piano est recommandée.
